

Le magazine d'information

Lagord

**Construisons ensemble
le Lagord de demain**
BONNE ANNEE 2021 !



L'équipe du Conseil Municipal de Lagord (photo prise avant le début de la crise sanitaire)



lagord.fr //

N°87
JANVIER
2021

Photo-montage

11 Novembre

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et par décision de la Préfecture de la Charente-Maritime, la dernière cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint, sans présence de public. Le maire Antoine Grau et les autres participants se sont rendus de la mairie au monument aux morts pour y déposer une gerbe et rendre hommage aux victimes du premier conflit mondial. Il était cependant possible de suivre l'ensemble de la commémoration, sur la chaîne Youtube de Lagord.

Inauguration au LTS

Les deux terrains de padel du Lagord Tennis Squash (LTS) ont été inaugurés samedi 24 octobre par Olivier Carboneau (Président du club), Patrick Vallina (nouveau Président du comité de tennis de Charente-Maritime) et Antoine Grau (Maire de Lagord), qui a coupé symboliquement le ruban rouge.

Octobre Rose

Partout en France, le mois d'octobre est l'occasion d'une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Cette année encore et malgré le contexte sanitaire particulier, le CCAS de Lagord s'est inscrit dans cette démarche en organisant une distribution de roses en plusieurs endroits de la ville. Lors du conseil municipal du jeudi 21 octobre, l'ensemble des élus présents portaient l'un des masques roses confectionnés par l'association lagordaise Ma Fée Clochette, dont nous saluons l'initiative.

Distribution de masques

Du 25 au 28 novembre, de nouvelles distributions de masques organisées par la mairie de Lagord ont eu lieu au centre-ville et dans les différents quartiers de Lagord, à raison d'un exemplaire offert par personne.

Hommage à Samuel Paty

A l'appel du conseil municipal, 150 personnes se sont rassemblées mercredi 21 octobre devant le collège Jean Guiton, notamment des enseignants et des élèves de l'établissement, pour rendre hommage à Samuel Paty, ce professeur assassiné le 16 octobre dernier. Après les quelques mots prononcés par Jean-Yves Sanchez, principal adjoint, une longue minute de silence a été respectée.

Biblio-drive à la médiathèque

Afin de garder le contact avec ses habitués et leur permettre de continuer à profiter de certains services de l'espace culturel lagordais, un dispositif de biblio-drive a été mis en place par la médiathèque pendant le confinement. Après avoir choisi dans le catalogue des médiathèques de l'agglomération livres, CD musique ou DVD films à emprunter, il suffisait de les réserver et de prendre rendez-vous pour venir les chercher sur place.

Magie de Noël

Une mini-forêt magique pour le plus grand plaisir des élèves des écoles du Treuil des Filles et des autres petits Lagordais, des illuminations féériques sur le kiosque des Echassiers mais aussi dans les quartiers, des animations-surprises, des messages de bonheur adressés aux aînés de la commune. Grâce à la participation de tous, jeunes et moins jeunes, associations, comités de quartier, commerçants, agents municipaux... la magie de Noël a opéré en cette année 2020 si particulière.

En direct sur France Bleu

Mardi 17 novembre, Eric Morgane (avec le micro et le casque), animateur-vedette de la radio France Bleu La Rochelle, était en direct depuis notre commune pour son émission diffusée entre 7h et 8h du matin. Après le maire Antoine Grau, trois autres élus se sont exprimés, notamment sur le service biblio-drive de la médiathèque et sur le soutien apporté par la municipalité à nos commerces de proximité.



11 Novembre



Magie de Noël



Distribution de masques



Octobre Rose



Mairie : 1, rue de la Métairie - 17140 LAGORD • Tél. 05 46 00 62 00 • Fax : 05 46 00 62 01 • mairie@lagord.fr • www.lagord.fr
Directeur de la publication : Antoine GRAU • Rédaction : Yann VRIGNAUD / Mairie de Lagord.
Crédits photos : Mairie de Lagord - Cap Aunis - DR - Shutterstock - Olivier Blanchet / Mairie de Lagord.
Photo-montage de la couverture : Studio Ouest / Mairie de Lagord.

Éditorial



Inauguration au LTS



En direct sur France Bleu



Biblio-drive à la médiathèque



Hommage à Samuel Paty

Ensemble, abordons 2021 avec bonheur, envie et énergie !

C'est ensemble que nous avons bravé cette année 2020 si particulière. Tous, nous devons aujourd'hui mettre le cap sur de nouveaux projets, personnels comme professionnels, et espérer que nos attentes en ce sens soient récompensées. Tous, nous voulons une année 2021 qui nous permette de vivre dans les meilleures conditions notre quotidien, sur le plan social, économique comme sur celui de notre santé.

Lagordaises et Lagordais, je vous propose donc ici de regarder devant nous plutôt que derrière, mais également de construire collectivement votre commune de demain. Pour continuer à « faire ensemble » le futur Lagord, nous vous sollicitons dès maintenant pour participer aux ateliers de participation citoyenne que nous allons mettre en place dès que la situation sanitaire le permettra. Comme vous le lirez dans ces pages, une réflexion est déjà engagée quant à une nouvelle organisation de notre territoire. Pour cela, nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos suggestions. De votre implication.

En attendant, le magazine que vous avez entre les mains fait un dernier petit détour par l'année dernière pour mettre en lumière celles et ceux qui l'ont marquée. Au fil des rubriques, vous lirez également l'engagement des ATSEM des écoles du Treuil des Filles, celui des personnes dédiées aux actions sociales, culturelles ou sportives de notre commune.

Formant le vœu que Lagord continue à être cette ville où démocratie participative, solidarité et convivialité ne sont pas de vains mots, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite très chaleureusement la meilleure nouvelle année qui soit.

Antoine GRAU

Maire de Lagord et 1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle



PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyez-nous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. A cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.

Construire le Lagord de demain



FAISONS ENSEMBLE

La démocratie participative, c'est maintenant !

Mise en place des premiers ateliers de participation citoyenne dès que la situation sanitaire le permettra, installation d'une assemblée « participante » au début de cet été : en 2021, le développement de notre cité sera plus que jamais l'affaire de tous.



■ **Bruno MARTIN**

Adjoint en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté, de la communication et des ressources humaines



■ **Katherine CHIPOFF**

Conseillère municipale / conseillère communautaire



Le futur de notre ville se dessinant aujourd'hui, toutes celles et ceux qui travaillent, vivent ou / et bénéficient des activités proposées sur le territoire lagordais auront très vite la possibilité de débattre avec les élus sur des sujets qu'ils auront eux-mêmes choisis. Sur des idées dont ils seraient à l'initiative.

Des ateliers et une assemblée

Via des ateliers de participation citoyenne qui verront le jour prochainement, et une assemblée « participante » créée dans la foulée pour concrétiser toutes ces intentions concertées, la démocratie participative deviendra moteur pour faire avancer Lagord au rythme de projets validés par le plus grand nombre.

- Parce que les grandes orientations prises pour notre commune les concernent en premier lieu, l'équipe municipale veut agir en pleine concertation avec les Lagordais. Aussi, dès maintenant, le maire Antoine Grau et tous les élus veulent ouvrir en grand les portes de l'échange sur des sujets aussi majeurs que le projet Lagord 2040 afin de revaloriser notre cœur de ville, l'attribution d'un budget participatif pour épauler les initiatives dans les quartiers ou encore l'aide à la constitution d'un véritable comité des fêtes.

Pour commencer à « faire ensemble », la mairie de Lagord reviendra vers vous rapidement pour les inscriptions aux ateliers de participation citoyenne et pour que vous puissiez émettre vos premières idées. Vous pouvez d'ailleurs déjà nous transmettre vos suggestions, réflexions et questions à communication@lagord.fr

En 2021 et au moins jusqu'en 2026, année de clôture de l'actuelle mandature, la démocratie participative sera de mise pour toutes les grandes décisions qui engagent la vie et l'avenir de notre commune. Comment ? En proposant à tous les habitants intéressés à faire entendre leur voix et à porter collectivement les grandes réalisations communales d'être co-constructeurs du Lagord de demain.



Lagord à l'horizon 2040

Comme les 28 communes de la CDA, Lagord s'inscrit pleinement dans le projet structurant, de « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », entraînant une organisation du territoire sur la base de l'autosuffisance en carbone à l'horizon 2040. A ce titre, notre Ville va commencer par mener une réflexion relative à l'évolution de son habitat et dans les domaines de la mobilité, de l'industrie, du commerce ou encore des activités sportives et culturelles. Une étude portée par une agence, mais aussi avec l'implication forte des habitants et des acteurs du territoire lagordais.

Faire de Lagord une ville résolument moderne, évolutive, ou ceux qui y résident aiment vivre, tel est l'un des objectifs majeurs du projet urbain baptisé officiellement « Lagord 2040 » et qui permettra d'accroître l'attractivité de notre ville en menant au préalable une étude via une agence choisie au début de cette année à l'issue d'une consultation. Devant rendre son rapport fin 2021, l'agence retenue devra d'abord avoir réalisé une étude en trois phases distinctes. Ces trois phases seront définies grâce à l'apport des habitants, des acteurs économiques et sociaux dans un

échange organisé et permanent ; la participation citoyenne constituera donc l'un des axes majeurs de cette étude.

Une étude en trois phases

La première phase consistera en un état des lieux de la commune. En effet, même si l'équipe municipale maîtrise les principales composantes de l'identité de la commune, il est nécessaire de disposer d'une analyse globale permettant une connaissance partagée de la situation actuelle, tant structurelle que démographique.

Cette phase sera suivie d'une phase de diagnostic destinée à mettre en lumière les atouts de la commune, ses possibilités de développement, les évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales au regard des besoins exprimés par ses habitants. S'appuyant sur ce diagnostic, la troisième phase permettra de faire des propositions quant au développement de la ville dans le futur en termes de centralité, de mobilités, de développement culturel et artisanal, d'équipements, en lien avec le projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

Atlantech



Des nouveaux logements pour de nouveaux habitants

Situé sur un ancien site militaire, entièrement conçu et exploité « bas carbone », Atlantech constitue un quartier en devenir qui mêle habitat, activités économiques, recherche et formation. Outre l'accueil d'entreprises innovantes dans le domaine de l'éco-efficacité, d'organismes de recherche et de formation (notamment le CFA avec ses 200 logements dédiés aux jeunes ou actifs de 16 à 30 ans), un chantier en cours va faire sortir de terre 333 nouveaux logements.

Réalisées selon une qualité des environnements intérieurs et dans le respect d'une sobriété énergétique, 333 habitations vont voir le jour dans le parc bas carbone d'Atlantech d'ici deux ou trois années et sur trois îlots bien distincts. Pour chacun d'entre eux, une équipe composée d'architectes, de constructeurs/promoteurs et de bailleurs sociaux a d'ores et déjà été constituée.

Un accroissement de la population

Ici, tous types de logements seront créés, du T1 au T5, et la nature même de ces habitations sera diversifiée afin d'accueillir des occupants de profils différents et des ménages avec ou sans enfant. Aussi, 40% de ces réalisations seront

destinées à du logement locatif social, 20% à de l'accession à la propriété abordable et 20% à de l'accession libre.

C'est donc d'ici 2022 ou 2023, près de 10% d'habitants supplémentaires que la commune de Lagord accueillera dans le respect d'une mixité sociale et intergénérationnelle. A travers ce type de projets et au-delà d'un enjeu environnemental autant que démographique, il s'agit également d'assurer, à terme, une continuité et une cohérence urbaine entre certains quartiers de Lagord, en les connectant davantage géographiquement. Ce projet d'aménagement et d'urbanisme trouvera donc toute sa place dans la dynamique de développement de la commune de Lagord.



© Olivier Blanchet / Mairie de Lagord

En 2020



■ Maxent Foulon



■ André Bronner



■ Laurence Berthouin



■ Manon Audinet



■ Jean-Claude Fournier

Ces Lagordais qui ont marqué l'année

Par leur implication vertueuse, leur sens de la citoyenneté, leurs idées, leurs performances, leur talent ou simplement par leur façon d'être, ces habitants de Lagord qui gagnent à être connus nous ont rendu l'année dernière un peu plus légère...

■ Maxent FOULON

Elève en terminale au lycée Vieljeux, il est déjà passé maître dans l'art du documentaire. Ecologiste convaincu et passionné de vidéo, le jeune Lagordais s'est engagé très tôt en faveur du développement durable caméra au poing. Après ses premiers courts-métrages et les premières récompenses pour la qualité de son travail, il a décidé de réaliser une série de documentaires intitulée « Ouvre les Yeux » traitant des sujets environnementaux « nécessaires à une époque où le changement peut encore se faire, vers un monde plus écologique ». Aussi, en 2020, pour le reportage "Ouvre les Yeux : Les Océans", il a obtenu le prix de la meilleure réalisation Lumexplore Junior 2020 ainsi que le prix Jeune reporter pour l'environnement 2020, catégorie 15-18 ans. L'attente en est d'autant plus grande pour "Ouvre les Yeux : Les Algues", son nouveau projet d'une durée d'une heure au moins.

<https://www.facebook.com/Maxentf/>

■ André BRONNER

Marin, explorateur, aventurier, rêveur, écologiste... : appelez-le comme vous voulez, mais André, surnommé Yul pour son patronyme, ne laisse pas indifférent lorsque vous le croisez pour la première fois. Son histoire non plus. A la fin des années 90, lors d'une croisière à bord d'un voilier du côté de la Terre de Feu argentine, le navigateur décide d'aller explorer l'île des Etats et le phare qui semble veiller sur elle. Retrouvé plusieurs jours après s'être perdu et revenu à bon port, Yul décide de monter une expédition pour restaurer ce « phare du bout du monde ». Mieux : dans la foulée, la Ville de La Rochelle décide de faire construire à la pointe des Minimes la copie identique du bâtiment des antipodes. Depuis octobre 2019, ce sont exactement 255 chanceux qui ont pu y passer une nuit comme gardien de phare, avec la bénédiction de son créateur. Si la situation sanitaire le permet en 2021, une exposition aura lieu au Musée Maritime de La Rochelle et une conférence permettra aux Lagordais de revivre en images cette épopée magnifique.

■ Foyer du BONNODEAU



Toute l'année, le Foyer du Bonnodeau / UNAPEI 17 accueille des personnes en situation de handicap mental et leur propose des activités basées sur la convivialité, l'échange, la créativité dans les locaux de l'association comme dans toute la commune. Le 8 septembre 2020, ils ont créé l'évènement dans l'évènement que constituait le passage du Tour de France à Lagord. Là, sur le rond-point situé à quelques tours de roue du centre commercial du Fief Rose, un vélo de course gigantesque et tout en carton a fait l'admiration de milliers de personnes. Merci à tous ceux qui ont contribué à sa fabrication.

fch.foj.lagord@unapei17.org

■ Laurence BERTHOUIN

Celle qui tient la baguette magique, c'est elle, Laurence Berthouin. A l'initiative de « Ma Fée Clochette », ce mouvement associatif voué à ne pas laisser immobiles les Lagordais qui se sentent un peu seuls, elle propose régulièrement à ces personnes travaux manuels et ludiques. Dès le printemps dernier et le début de la crise sanitaire due à la Covid-19, ce sont toutes ces petites mains qui ont cousu les premiers masques distribués par la mairie de Lagord. Des créations-maisons et colorés destinées à rendre la période un peu moins morose et voir la vie un peu plus rose.

mafeeclochette17@gmail.com

■ Manon AUDINET

Quatrième aux championnats du monde et médaille d'argent aux championnats d'Europe de voile, catégorie Nacra 17 : avec son coéquipier Quentin Delapierre, la Lagordaise Manon Audinet a confirmé en 2020 ses ambitions à quelques mois des Jeux Olympiques de Tokyo. Membre à part entière de l'équipe de France, c'est dans des endroits propices à offrir des conditions de vents et de vagues proches de celles du plan d'eau japonais qui les attend l'été prochain que le duo s'entraîne. A 28 ans, cette sportive de haut niveau pourrait bien décrocher le Graal dans quelques mois. A suivre et... allez Manon !

■ Jean-Claude FOURNIER

Appareil bandoulière, ce photographe reconnu parcourt sans cesse la planète à la rencontre de la faune sauvage et des ethnies minoritaires. Si son regard aiguisé sur la nature et les hommes donnent lieu régulièrement à des livres et des publications dans des revues aussi prestigieuses que Géo, Photo ou encore Chasseur d'images, l'ouvrage « La vie sauvage dans le viseur » raconte 40 années d'observations animalières à travers le monde. Ce véritable hymne à la faune sauvage interpelle également sur la disparition de tant d'espèces animales lors des dernières décennies.

Pour réserver le livre

« La vie sauvage dans le viseur » :
jc-rpfournier@orange.fr

”

«Le CCAS veut être au plus près des réalités des habitants»

Avec cette volonté de venir en aide à tous les résidents de Lagord qui vivent une situation difficile, l'équipe du CCAS de la commune est d'autant plus vigilante en cette période de crise sanitaire. Rencontre avec Brigitte Lacarrière, adjointe au Maire, en charge de l'action sociale et de la solidarité, Vice-Présidente du CCAS.

■ Quelle est la mission générale du CCAS ?

Notre équipe n'est pas seulement là pour rendre service aux habitants, mais pour leur venir en aide en mettant en place des actions qui permettent de développer leur autonomie, rompre leur isolement, et créer du lien social. Elle est avant tout un soutien. C'est cette motivation à apporter des réponses adaptées à toute situation et au plus près des réalités qui nous anime. La solidarité est une valeur forte que nous portons, elle doit se traduire dans tous les domaines de la vie quotidienne et sur notre environnement social et sociétal. Cela génère le développement de partenariats locaux.

■ Quels types d'aides propose le CCAS ?

Elles sont de plusieurs ordres et sont effectives après l'intervention d'organismes dédiés comme la CAF de la Charente-Maritime et le Conseil Départemental. Celles considérées comme obligatoires et fondamentales touchent principalement à l'accès au logement, la nourriture, la santé. Ici, à Lagord, nous avons mis en place un dispositif d'aide alimentaire qui est primordial et qui rentre dans cette catégorie d'actions incontournables. Les aides dites facultatives concernent, elles, la prise en charge des coûts liés à l'habitat, aux transports, aux vacances, aux activités culturelles et sportives, ou encore à la couverture sociale (un guide est mis à disposition au CCAS). D'ailleurs, nous avons une recrudescence de demandes pour « Ma Mutuelle, Ma Santé », un projet de mutuelle solidaire, à moindre coût et accessible à tous, qui permet aux Lagordais bénéficiaires d'améliorer leur accès aux soins et de renforcer leur pouvoir d'achat.

■ Quelle est l'incidence de la crise sanitaire sur l'activité du CCAS ?

Nous sommes davantage sollicités et avons vu apparaître des situations nouvelles dues notamment aux problèmes économiques liés à l'emploi et à la difficulté à assumer un quotidien déjà précaire. Pour répondre à ces nouvelles urgences, nous avons constitué un réseau de solidarité qui peut être activé à tout moment en cas de besoin. Du fait des mesures sanitaires en vigueur, nos actions en faveur des seniors et du lien social comme les « Rendez-vous Ciné » ou le « Repas des aînés » ont été momentanément mis en sommeil. Pour autant, nous avons mis à contribution les personnes âgées de notre commune dans le cadre de la Semaine Bleue en réalisant « un livret recueil » de leurs réflexions sur les moments délicats que nous vivons tous. Celui-ci sera disponible dans les prochaines semaines.



■ **Brigitte LACARRIERE**
Adjointe en charge de l'action sociale et de la solidarité

OCTOBRE ROSE À LAGORD



■ Marché Rose

Depuis 2015, le CCAS de Lagord s'engage chaque année dans « Octobre Rose », la campagne nationale d'informations sur le dépistage précoce de lutte contre les cancers du sein, dont les chances de guérison sont d'autant plus importantes que le diagnostic a été réalisé tôt.

En octobre dernier, des actions de sensibilisation et d'incitation au dialogue ont eu lieu dans 3 quartiers de Lagord (Le Lignon-La Descenderie, Autour de l'Ermitage, Vendôme La Vallée) sous forme de distribution de dépliants de la Ligue contre le cancer et de 700 roses.

Par ailleurs, les membres du conseil municipal présents à la séance publique du 21 octobre portaient tous les masques roses confectionnés par l'association lagordaise « Ma Fée Clochette ».

CCAS : 05 46 00 62 12
solidarites@lagord.fr



■ Fonctionnaire territoriale depuis 2005, Sandrine Plassier est arrivée à la mairie de Lagord en mai 2020 comme Directrice du CCAS et Responsable du Pôle Solidarités. « Je souhaite mettre au service de la commune toute mon expérience accumulée dans plusieurs CCAS ».

Lagord côté jeunesse

”

L'importance des ATSEM

Chargées d'assister les enseignants dans les classes maternelles de l'école du Treuil des Filles, les ATSEM (Agents Territoriales Spécialisées des Ecoles Maternelles) en poste jouent surtout un rôle primordial pour faciliter le quotidien des jeunes élèves comme de l'enseignant auprès duquel elles interviennent en binôme.



A chacune des classes de petite section (26 élèves), petite section – moyenne section (2 de 25 élèves) et moyenne section – grande section (3 de 25, 25 et 26 élèves) une ATSEM. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021 et l'ouverture d'une 6^e classe à l'école maternelle du Treuil des Filles à Lagord, les six Agents Territoriales Spécialisées des Ecoles Maternelles, ATSEM donc, assistent le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, mais pas seulement.

Entre l'assistance de l'enseignant dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques, la participation aux projets éducatifs, l'entretien courant et approfondi des locaux, l'encadrement au cours des repas, les tâches sont certes variées, mais aussi nombreuses. En y ajoutant d'autres missions comme accompagner les enfants au bus matin et soir, les prendre en charge à la descente de celui-ci, participer au service minimum d'accueil des écoles et à l'encadrement de l'accueil périscolaire, les journées d'école sont longues (9h45 en continu) et souvent fatigantes.

Si leur métier demande beaucoup de polyvalence, des capacités d'adaptation importantes et une bonne résistance physique, leur profond investissement auprès des enfants fait des ATSEM d'indispensables acteurs de l'éducation de nos plus petits.



■ Elle n'est pas ATSEM, mais Brigitte Lhoumeau connaît parfaitement les écoles du Treuil des Filles au sein desquelles elle a officié comme agent technique pendant près de 30 ans. « Après avoir été missionnée à l'entretien des locaux et à l'accompagnement des élèves lors de la pause méridienne, je suis partie en retraite le 1^{er} janvier 2021 ». Merci et au revoir Brigitte !

LA BONNE FRÉQUENTATION DE LA MAISON DES JEUNES

Même si les jeunes Lagordais ont mis un peu de temps à revenir dans « leur Maison » depuis septembre et « l'après premier confinement », ce sont aujourd'hui plus de 30 adolescents qui sont inscrits à la MDJ (Maison des Jeunes). Avec Marie Désormeaux, responsable de l'animation des lieux, ils ont ainsi pu échanger sur l'été passé, la crise sanitaire mais aussi sur la rentrée et leurs envies durant cette année scolaire. Contribuant à de nouvelles adhésions à cette structure municipale, l'alléchant programme des vacances de la Toussaint a, entre activités sportives et moments conviviaux partagés, pu confirmer l'intérêt porté à la Maison des Jeunes qui a comptabilisé pas moins de 77 passages en son sein durant cette période de congés.

Maison des Jeunes : 05 46 27 06 19



Parlons sport



Saison bien lancée pour Cap Aunis

Le foot pour tous, tel est le mot d'ordre des dirigeants de Cap Aunis qui, avec la vingtaine d'équipes engagées dans les championnats, une nouvelle activité à venir et un stade Moulin Benoit « relooké », est entré dans la saison 2020-2021 avec de grandes ambitions.

Il y a les résultats sportifs, certes, mais aussi toutes les initiatives prises permettant de mesurer la bonne santé d'un club. Pour Jérémy Trichet, Président de Cap Aunis, et pour l'équipe qui l'entoure, le football doit surtout être pratiqué par le plus grand nombre. « *Nous devrions atteindre les 400 licenciés cette saison et nous continuons à ouvrir nos infrastructures et à mettre nos éducateurs à disposition pour le secteur éducatif de Lagord* », précise-t-il. « *Avec les deux jeunes en préparation du BPJEPS que nous prenons en charge, nous allons lancer le « foot en marchant » après avoir créé voilà deux ans une section féminine.* »

N'ayant pas les 2 pieds dans la même chaussure à crampons, celui qui garde encore les buts de l'équipe première ou « réserve » évoque aussi le nouveau portique d'entrée et la main courante flambant neuve réalisés par la Ville de Lagord, mais également cette fresque qui a été réalisée cet automne sur les murs du bâtiment principal par Benjamin Le Houezec, un graffeur de renom. Côté finances et en dépit des contraintes sanitaires interdisant l'ouverture des buvettes du stade, la recherche active de partenariats commence à porter ses fruits. Et ajoute à la bonne forme actuelle de ce club-phare lagordais.

www.capaunis-foot.fr



L'attractivité confirmée du Lagord Tennis Squash

Avec 700 licenciés, toutes disciplines confondues, 1000 personnes accueillies en moyenne par semaine et l'utilisation de ses infrastructures sportives par l'ensemble des établissements d'enseignement lagordais, le Lagord Tennis Squash (LTS) continue d'être un lieu de vie et d'activités important de notre commune.

Inauguration officielle des terrains de padel, tournois du club, accueil des élèves du CFA, des écoles du Treuil des Filles et de Notre Dame de Fénelon ou encore de la section sportive du collège Jean Guiton et du Lycée Vieljeux : malgré les protocoles sanitaires qui sont bien sûr respectés au mieux, l'actualité du LTS est toujours dense. « *Nous sommes sur le podium des clubs de la Nouvelle Aquitaine qui proposent autant de disciplines sportives en un même lieu* », explique Olivier Carbonneau, Président depuis 4 ans. Il ajoute que

la crise sanitaire, si elle a empêché toutes les compétitions fédérales de se tenir, n'a pas freiné les licenciés et les amateurs de sports de raquettes de fréquenter assidûment les terrains mis à leur disposition par le club.

A l'horizon et après avoir peut-être pu organiser en décembre la sélection officielle des ramasseurs de balles de notre Région pour le prochain tournoi de Roland Garros, deux compétitions de squash de niveau national et international sont programmées en janvier et en mai prochains. A suivre...

www.club.fft.fr/lagord-tennis-club



Horizon culture



Cap sur la médiathèque 2021

L'année 2020 a été une année complexe à de nombreux égards. Plus que jamais l'accès à la culture se révèle un enjeu de société. Enrichir la réflexion en se rencontrant dans un lieu neutre offrant une garantie d'accès à la connaissance varié et actualisé. Les publics se renouvellent, des supports nouveaux apparaissent (multimédia) dont il faut tenir compte pour accueillir de nouveaux publics. Il est capital pour autant de soutenir les approches plus classiques (livres). Présentation des projets à venir par Jean-Christophe Moreau, Conseiller délégué à la médiathèque et aux actions culturelles.



■ **Jean-Christophe MOREAU**

Conseiller délégué en charge de la culture, de la médiathèque et des affaires culturelles

■ **Projet médiathèque : participation citoyenne**

Cette période de mutation suppose une réflexion afin de proposer un projet de médiathèque correspondant à l'air de nos temps nouveaux. Quelques enjeux guident la réflexion. La médiathèque est un lieu de rencontre. Elle doit se rapprocher des publics de tout âge. Elle est un lieu appelé à diversifier son offre pour créer des occasions de découverte et de partage d'expériences artistiques variées auprès de tous les publics (enfants, jeunes, familles, adultes, personnes âgées) en s'appuyant sur les ressources locales.

Lagordais de la Médiathèque » accompagnant la mise en œuvre de ce projet et qui sera force de propositions d'actions d'intérêt culturel en concertation avec les professionnels et les élus. Les personnes volontaires pour participer à cette réflexion doivent seulement être lagordaises (adhérentes ou non). Elles peuvent proposer leur candidature auprès de la médiathèque d'ici fin mars 2021. Le rôle de ce groupe, limité à une dizaine de personnes, sera alors détaillé.

■ **Salon des artistes et créateurs lagordais**

Il y a quatre ans, un salon des artistes lagordais avait rencontré un vif succès. Nous souhaitons renouveler cette expérience avec les créateurs volontaires résidant à Lagord, à titre individuel ou dans le cadre d'une association. Toute technique est acceptée a priori. Il nous paraît stimulant d'ouvrir cette manifestation à tous les arts (danse, musique, peinture, photographie, gravure, dessin, sculpture, etc...). Ce salon a pour but de faire connaître les talents lagordais, de favoriser les échanges avec le public et entre les artistes. Le but n'est pas la vente. Pour compléter cette journée, nous envisageons de proposer des temps d'ateliers ouverts permettant de découvrir des techniques ou de créer ensemble.

Le lieu retenu serait la salle polyvalente, courant mars 2021, selon bien sûr les contraintes sanitaires en vigueur. Afin d'organiser cet événement, nous souhaitons recueillir les candidatures avant le 31 janvier 2021 par mail à la Médiathèque (mediatheque@lagord.fr) ainsi que les techniques utilisées afin de mesurer l'espace disponible pour chacun. Nous organiserons une réunion avec les personnes inscrites afin de détailler le dispositif.



■ **Actualisation du projet Médiathèque 2021**

Afin de soutenir sa mission de lecture publique et de s'ouvrir à une offre diversifiée d'accès à la culture, il est utile de faire une relecture du projet médiathèque en 2021. Il nous paraît capital d'ouvrir cette réflexion à une participation citoyenne. Pour cela nous souhaitons créer un groupe « d'Amis

**Médiathèque : mediatheque@lagord.fr
05 46 28 91 60**

Lagord et l'agglo



Les premiers engagements d'un conseiller communautaire



■ **Patrick GIAT**
Conseiller municipal /
conseiller communautaire

Dans l'attente de la constitution des commissions du nouveau Conseil Communautaire de la CdA*, Patrick Giat siège déjà au sein de plusieurs entités agissant sur le territoire de l'agglomération rochelaise. La parole est donnée à ce nouveau conseiller municipal de Lagord.

« Parallèlement à leur implication dans les différentes commissions de la Communauté d'Agglomération qui seront constituées prochainement, les conseillers communautaires sont appelés à participer au fonctionnement d'organismes, d'associations et d'établissements qui interviennent à l'échelle de la CdA. Me concernant, je suis impliqué dans plusieurs d'entre eux au titre de représentation au sein des conseils d'administration ou de développement de ceux-ci.

Pour le **SCOT, syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale** qui représente 72 communes de la Charente-Maritime, il s'agit de participer à la planification de l'aménagement à long terme de tout ce qui concerne les intercommunalités. L'équilibre entre l'urbanisation et la préservation des espaces naturels y est tout particulièrement scruté.

En tant que membre du Conseil de développement du **Port Atlantique La Rochelle** qui est classé 6^e structure portuaire française en terme de trafic de marchandises, je suis partie prenante dans les projets stratégiques pour lesquels nous sommes consultés. 4 commissions y ont été constituées pour cela : Logistique et équipement / Economie / Qualité, sécurité et relation client / Développement durable des entreprises de la zone portuaire.

Je suis également membre du Conseil d'administration du **CROUS, organisme en charge des actions sociales pour les étudiants** qui gère 6 résidences ainsi que 2 restaurants universitaires sur le campus rochelais. **L'Arpège, association pour l'hébergement des étudiants**, dans laquelle je suis également impliqué en tant que conseiller communautaire, apporte également son soutien pour pouvoir loger tous ces jeunes qui se heurtent souvent à la raréfaction et au coût élevé de l'habitat à La Rochelle et son environnement proche Ici comme pour **l'école universitaire de management IAE La Rochelle**, le CdA participe au développement des activités. »

QUESTIONS-RÉPONSES

Que vous soyez membre d'une association, d'un comité de quartier ou seulement habitant de Lagord, cette rubrique est faite pour répondre aux questions que vous vous posez sur notre commune. Dans cette rubrique, une question posée par courrier adressé à la mairie (service communication / 1, rue de la Métairie 17140 Lagord) ou sur l'adresse mail communication@lagord.fr donnera lieu à une réponse de l'élu directement concerné par le sujet.

Question de Frédéric Abert, habitant de Lagord :
« Serait-il envisageable de rappeler, peut-être dans les colonnes du journal de Lagord, quelques règles de bon sens concernant le stationnement des véhicules sur les trottoirs. Sauf erreur de ma part, il me semble qu'il existe une distance légale à respecter entre la zone de stationnement des véhicules sur le trottoir et les limites de terrains afin de permettre la libre circulation des piétons. »

Réponse de Philippe Guignouard, Adjoint en charge de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et du cimetière : « Rappelons que le stationnement sur un trottoir est strictement interdit par le code de la route (Article R.417-10) et tout contrevenant est passible d'une amende de 2^e classe (35€).

Toutefois, la Cour administrative d'appel de Nantes (21 septembre 201 - N°17NT02809) précise que l'article R.417-10 du code de la route n'interdit pas que le maire, pour des raisons de sécurité et si la configuration de la voie publique le rend nécessaire, autorise le stationnement des véhicules automobiles sur une partie des trottoirs normalement dévolus à la circulation des piétons à condition que, par un marquage au sol adéquat des emplacements autorisés, un passage suffisant soit réservé au cheminement des piétons et à leur accès aux habitations ou aux commerces riverains.

De plus, l'aménagement de ces places de stationnement doit respecter les textes relatifs à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et maintenir une largeur minimale de cheminement de 1,40 m, libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 m en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement (arrêté du 15 janvier 2007 portant pour application du décret n° 2066-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics).

Une réflexion globale sur l'ensemble de la commune va être menée afin d'offrir aux habitants qui n'ont pas la possibilité de garer leur voiture à l'intérieur de leur propriété, le meilleur aménagement possible de stationnement sur l'espace public dans le respect des règles. Par ailleurs, il va être demandé dans les prochains mois à la police municipale d'être vigilant sur des situations particulièrement anormales ou répétées ; qui pourrait prendre la forme dans un premier temps d'un simple avertissement, puis d'une verbalisation en cas de récidive »

Adressez vos questions par courrier à la mairie (service communication / 1, rue de la Métairie 17140 Lagord) ou sur l'adresse mail communication@lagord.fr.

Infos utiles



NUMÉROS D'URGENCE

Médecins d'urgence : **3624**
Pharmacie de garde : **3237**
Police : **17**
SAMU : **15**
Pompiers : **18**
Depuis votre portable : **112**



VIGIPIRATE

Pour l'ensemble du territoire, il est demandé de faire preuve de vigilance. L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraît anormale doit être signalée aux services de sécurité du lieu où vous vous trouvez.

Mairie

1, rue de la Métairie • 17140 Lagord
Tél. : **05 46 00 62 00** • Fax : 05 46 00 62 01
Courriel : mairie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Mardi	accueil téléphonique	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	accueil téléphonique
Vendredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h



CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)
Tél. : **05 46 00 62 04** et **05 46 00 62 12**
Courriel : solidarites@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Mercredi	8h30 - 11h45	sur rendez-vous
Jeudi	sur rendez-vous	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 11h45	sur rendez-vous

À noter qu'aucun dossier ne pourra être remis au CCAS sans rendez-vous.

Urbanisme

Tél. : **05 46 00 62 05**
Courriel : cadredevie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	Fermé
Jeudi	Fermé	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h

Maison des Jeunes

Square des Échassiers
Tél. : **05 46 27 06 19**
Courriel : enfancejeunesse2@lagord.fr
Horaires d'ouverture pendant les vacances : selon le programme d'activités.
Horaires d'ouverture en période scolaire :
- Mardi, jeudi et vendredi : 16h30 - 18h30
- Mercredi : 13h30 - 18h30 / Samedi

Guichet unique

Courriel : enfancejeunesse2@lagord.fr
guichetunique@lagord.fr

Structure multi-accueil

« À Petits Pas »
2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 67 63 98**
Courriel : petiteenfance@lagord.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi au vendredi : 7h30-19h (18h le mercredi)

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 00 01 87**
Courriel : relais@lagord.fr
Permanences : lundi et jeudi de 16h à 19h.

Protection Maternelle Infantile

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 67 31 92**
Horaires d'ouverture : Jeudi matin : 9h - 11h30

LAEP

(Lieu d'Accueil Enfant Parent)
2, rue des Hérons, salle du RAM
Tél. : **05 46 67 63 98 - 06 89 65 45 40**
Horaires d'ouverture en période scolaire :
- Mercredi : 9h15 - 11h45

Police municipale

1, rue de la Métairie
Tél. : **06 26 24 65 22 - 06 26 24 65 23**
policemunicipale1@lagord.fr
policemunicipale2@lagord.fr

POUR TOUT SAVOIR SUR LAGORD



lagord

1 rue de la Métairie - 17140 Lagord
mairie@lagord.fr - 05 46 00 62 00

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Médiathèque

12, rue des Hérons - Tél. : **05 46 28 91 60**

	Matin	Après-midi
Mardi	Fermé	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h	15h - 18h
Vendredi	10h - 12h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	15h - 18h

Collectes des déchets

- Bacs jaunes : **vendredi**
- Bacs bleus : **samedi**
(à sortir la veille après 19h)
- Pour toute question, contactez la CdA au **0800 535 844** (appel gratuit)

Collectes des encombrants

- Contactez le **0805 295 315**

Infos et alertes sur votre mobile



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la ville de Lagord s'est équipée de l'application PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone mobile et votre tablette. Plus d'informations sur www.lagord.fr.

Si vous rencontrez un problème pour recevoir les publications de la Mairie merci de le signaler à l'accueil ou sur communication@lagord.fr

Toutes les informations relatives à la Mairie sont sur le site internet

Informations susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

www.lagord.fr

